Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 029-212900724-20261029-DEL2026_080-DE

le Guilvinec
VUE SUR OCÉAN

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la commune du GUILVINEC (Finistère)

Séance du 29 octobre 2026

A 18 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle d'honneur de la Mairie, sous la présidence de Jean Luc TANNEAU, Maire.

Présents : Mme Sylvie BARBET, M. Thomas BIET, Mme Marie BIGER, Mme Emmanuelle BODERE, M. René-Claude DANIEL, M. Pascal FRANCHET, M. Pascal GODEC, M. Alain LAURENT, Mme Gaëlle LE CORRE, Mme Françoise LE GOFF, M. Stanley LOCKWOOD, Mme Lénaïg LOPERE, M. Roger PERON, M. Olivier PICANDET, Mme Brigitte QUERE, Mme Michèle RANZONI, M. Charles SEITHER, Mme Audrey STRUILLOU, M. Jean-Luc TANNEAU, Mme Laure VOLANT.

Présents par procuration : Mme Christine COCHOU (Pouvoir à Michèle RANZONI)

Excusés : M. Johan GUEGUEN, M. Arthur LE SAINT.

Secrétaire de séance : Mme Sylvie BARBET.

Nombre de membres en exercice : 23
Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 21

Subvention à l'association des Parents d'élèves Ecole Jean Le Brun

Del2026-80 – Nomenclature : 7.5 – Finances locales – Subventions

Rapporteur : Madame Sylvie BARBET

L'Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Jean Le Brun a déposé, en date du 4 juin 2026, une demande de subvention de 15 € par élève, dans le but d'offrir un cadeau de Noël, à chacun des enfants et une demande de subvention de 17€ par élève pour l'acquisition de matériel et sorties scolaires.

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 029-212900724-20261029-DEL2026_080-DE

Elle demande au Conseil municipal de bien vouloir contribuer aux dépenses énoncées ci-dessous :

- 15 € par élève pour les cadeaux de Noël,
- 17 € par élève pour l'acquisition de matériel et la sortie scolaire.

Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du rapporteur et en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Octroye** une subvention de 15 € par élève pour les cadeaux de Noël, à l'APE Jean Le Brun
- **Octroye** une subvention de 17 € par élève à l'APE Jean Le Brun au titre de l'aide à l'acquisition de matériel et sorties scolaires.

Fait au Guilvinec, le 30 octobre 2026

AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES
POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME
LE MAIRE,



Cet extrait de délibération sera affiché en mairie pendant un mois (application de l'art.2-III du décret n°2006-1657).

Elle pourra également être consultée sur le site internet de la commune à l'adresse Web suivante : www.leguilvinec.com